



## POLITIQUE DE RÉSERVATION CAMPING MENSUEL

Pour 2014, la politique d'attribution des sites de camping mensuel sera la même qu'en 2013.

Un tirage au sort aura lieu pour l'attribution de ceux-ci. Toutes les personnes intéressées auront donc l'opportunité d'y participer.

Vous n'aurez qu'à nous signifier votre intention par courrier ou par courriel et nous vous ferons parvenir le formulaire de participation.

L'attribution des emplacements aura lieu le 25 mars 2014 à 16h en nos bureaux. Ceux qui veulent y assister sont les bienvenues.

Le coût sera de 225\$ par mois, et ce, à compter du 10 mai jusqu'au 10 octobre 2014.

La répartition des sites sera celle-ci :

Pour le camping du lac Neilson, 7 emplacements.

Pour le camping Petit lac Batiscan, 3 emplacements.

Pour le camping du lac Picard, 3 emplacements.